

Je tiens tout d'abord à présenter mes plus sincères condoléances à Marine Curtil, notre secrétaire d'accueil et de l'état civil à la mairie, pour le décès de sa maman Maryline Curtil. J'associe à nos pensées son compagnon, son frère, son père et sa grand-mère. Même après de longues années de maladie, ce décès subit, brutal, nous a tous fortement affectés au sein de la collectivité, élus comme agents.

Le moustique tigre et le frelon asiatique sont bien présents sur notre commune. Nous avons nommé deux référentes en la personne de Gentiane Vernay (élue) et Isabelle Girard (technique) qui se forment et nous apporteront régulièrement leurs conseils sur les conduites à tenir pour limiter l'impact de ces insectes non désirables. Vous pouvez également les contacter en mairie pour des informations ou des conseils (voir page 4).



fête de la laine © Lisa Châteaugiron

Malgré la période préélectorale et la retenue obligatoire dans les publications, nous avons quand même matière à relater avec toutes les animations qui se sont déroulées avec réussite au cours du mois d'octobre. Je pense notamment à la Fête de la laine conjointement à la Foire des agnelles qui a trouvé son rythme de croisière et son nombreux public. Il en est de même avec la Marche rose où l'on se retrouve un peu plus nombreux chaque année. Attention, l'année n'est pas finie et il nous reste encore le Téléthon, puis les événements festifs autour de Noël.

La restauration des fontaines de Mens vient d'être lancée avec une programmation d'une fontaine par an pendant trois ans. La première concernée est celle de la place de la mairie qui avait été dégradée accidentellement. La Fondation du patrimoine s'est associée à la collectivité pour le financement de cette restauration et fait appel dans ce cadre aux dons privés (voir page 6).

Dans le cadre du service rendu aux habitants et aux commerçants, le dernier conseil municipal a adopté à la majorité (trois abstentions) la prise en charge d'un nouveau distributeur de billets en lieu et place de l'ancien. Nous louons ce distributeur à la société Loomis qui assurera la gestion, l'entretien et les transports de fonds. Nous espérons que cela soit effectif avant la fin de l'année.

Je vous laisse prendre connaissance dans ce numéro de la richesse des propositions et actions menées dans notre commune. Je remercie une nouvelle fois tous ceux et toutes celles qui s'engagent dans l'animation, le dynamisme et le bien vivre ensemble.

02	INFOS MUNICIPALES
06	VIE DU VILLAGE
09	COIN DES ASSOCIATIONS
14	EXPRESSION DE LA MINORITÉ
16	ÉTAT CIVIL ET PORTRAIT

RETOUR SUR LE WEEK-END MOBILITÉS

**MENS A VÉCU, FIN SEPTEMBRE, UN WEEK-END RICHE EN INITIATIVES
AUTOUR DES MOBILITÉS DOUCES**

➔ Le samedi 27 :

RENCONTRE CITOYENNE AUTOUR DU VÉLO.

À 16h30, une dizaine d'habitant(e)s ont répondu à l'invitation pour échanger avec les élu(e)s sur les difficultés de circulation à Mens, **les points noirs et les itinéraires alternatifs à vélo**. Animée par Clotilde Sénepin de la Communauté de communes, la rencontre a permis de partager des expériences de terrain : cohabitation souvent difficile entre piétons, vélos et voitures, sécurité des enfants et mise en confiance dans leur apprentissage du vélo, circulation à pied dans les rues...

Un travail de cartographie a ensuite permis d'identifier et de repérer et tester à vélo plusieurs itinéraires peu connus, alternatives aux rues à fort trafic et aux goulots d'étranglement :

- L'ancien pédibus entre la rue du Bourg et les écoles via la halle.
- Le nouveau passage entre la rue du Ménil et l'impasse du Chareyrou.
- La future voie douce entre le chemin des philosophes et celui de Bilangeole via le Pré Colombon.

INAUGURATION ARTISTIQUE À L'ENTRÉE DU BOURG CÔTÉ CELLES / MONESTIER

À 18h, les dispositifs artistiques de ralentissement ont été inaugurés en présence du maire, du sénateur Gontard et du collectif Terrains Vagues qui a animé ce projet participatif. Un projet soutenu par le Département et la Région et qui a mobilisé une cinquantaine d'habitant(e)s ainsi que trois classes de l'école autour de la création de blasons et de tuiles inspirés du patrimoine local, architectural, paysager et naturel.

Services techniques, riverains, associations Mixages et Bombyx, école élémentaire, collectif Terrains Vagues et tous les participants au projet ont été vivement remerciés avant l'apéritif offert par la municipalité et un barbecue préparé par le collectif Terrains Vagues qui ont conclu de façon conviviale cette journée.



Malheureusement, si riverains et usagers de la route voient leur sécurité améliorée, ce ralentissement n'est apparemment pas du goût de certains...

Plusieurs éléments du projet ont, en effet, été vandalisés : poteau arraché, panneau de circulation et blasons démontés et dispersés, blasons retournés, plate-bande endommagée à plusieurs reprises...

La mairie a déposé plainte en gendarmerie et rappelle que la liberté d'expression peut s'exercer autrement.

Les élus et la commission mobilités sont disponibles pour recevoir vos remarques et en discuter. N'hésitez pas à les contacter via le secrétariat de mairie.

➔ Le dimanche 28 : Fête du vélo

La traditionnelle fête du vélo a rassemblé une centaine de personnes autour des stands du matin : réparation, décoration, sérigraphie, voyages à vélo et parcours pour les enfants.

L'après-midi, la parade dans les rues de Mens et la balade champêtre ont réuni une soixantaine de participant(e)s dans une ambiance familiale, avec un parcours plus musclé pour les volontaires. Un goûter et des médailles en chocolat ont clôturé cette journée festive.

CLAUDE DIDIER



DES ASTUCES POUR ÊTRE BIEN CHEZ SOI !



Envie de rendre votre logement plus confortable, plus pratique ou mieux adapté à vos besoins ?

SOLIHA Isère Savoie vous invite à participer aux ateliers « Bien chez soi » **les mercredis 3, 10 et 17 décembre 2025, de 9h30 à 12h30**, à la Maison du Département de Mens. Au programme : des conseils simples pour améliorer votre logement, préserver votre autonomie et découvrir les aides financières possibles.

Les ateliers sont gratuits, mais l'inscription est obligatoire avant le 14 novembre 2025.

➔ Contact : 04 76 34 80 73

➔ Mail : helene.bouzid@mens.fr

ateliers BIEN CHEZ SOI AVEC SOLIHA

Les mercredis 3, 10 et 17 de décembre 2025 de 9h30 à 12h30 à la Maison du Département 435 rue du dr Senebier 38710 Mens. Inscriptions obligatoires

SOLIHA Solidarités pour l'habitat. SOLIHA est le 1^{er} réseau associatif national de l'habitat pour à mobilité sociale.

DES ASTUCES ET CONSEILS POUR BIEN VIVRE DANS SON LOGEMENT !

ADAPTATION

AUTONOMIE

AIDES SUBVENTIONS

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Inscriptions obligatoires jusqu'au 14/11/2025

- par téléphone au 04 76 34 80 73
- par mail à helene.bouzid@mens.fr
- directement à l'accueil de la Mairie, de Mixages ou de la Maison du Département

ASSOCIATIONS : ATTENTION !

LA DATE DE DEMANDE DE SUBVENTION EST AVANCÉE !

Les demandes de subvention pour l'année 2026 sont à adresser **AVANT LE 5 DÉCEMBRE** à Charlotte Rastello par mail à : charlotte.rastello@mens.fr.

Elles peuvent également être déposées à l'accueil du Point Info Tourisme, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30, ou dans la boîte aux lettres, 21 rue du Breuil.

Les dossiers sont téléchargeables sur le site de la mairie : www.mens.fr - onglet Associations

ACTION BÉNÉVOLE DE DÉPOLLUTION DU RUISSEAU DE MENS

Samedi 8 novembre à 14h, rendez-vous au parking des Sagnes

La mairie et sa commission environnement vous invitent à un après-midi de ramassage de déchets le long du ruisseau de Mens, entre le pont de la route de Clelles (après la station d'épuration) et la confluence avec la Vanne, avant le pont de Foreyre.

- ➔ Prévoir des bottes et des gants et être un bon marcheur ou une bonne marcheuse.
- ➔ Enfants dès 10 ans accompagnés par leurs parents.
- ➔ Outils et sacs fournis par la mairie.

Cette opération s'inscrit dans l'inventaire des pollutions lancé cet été par la commission environnement. Le parcours choisi est accessible et jonché de déchets légers (bâches agricoles, pneus, objets métalliques) charriés par la rivière et faciles à collecter, témoins d'une époque où l'on jetait massivement ses déchets dans la nature.

Les objets volumineux (carcasses de véhicules et d'électroménager, anciennes décharges) ne seront eux pas concernés. Leur traitement relève de professionnels.

**En cas de mauvais temps,
Report au samedi 22 novembre à 14h.**

CLAUDE DIDIER

MENS, TERRE D'ACCUEIL... SAUF POUR LE MOUSTIQUE TIGRE ! LUTTONS ENSEMBLE...



Le moustique tigre est en fort développement en France depuis 2004. Il est maintenant présent à Mens.

Cette espèce peut transmettre certaines maladies (telles que le chikungunya ou la dengue) et il est très nuisible puisqu'il est actif et pique pendant la journée. Les larves de moustiques se développent dans l'eau stagnante, même en petite quantité.

La mairie de Mens, en lien avec l'ARS*, se lance dans une campagne d'information et d'actions de prévention contre le moustique tigre. L'objectif est d'éviter sa prolifération, et le recours aux opérations de démoustication contraignante et qui ont un impact non négligeable sur la santé et l'environnement.

Pour cela, nous avons constitué un binôme agente – élue qui sont référentes de cette mission.



Des actions ont déjà été mises en place, au cimetière des consignes sont affichées pour « couper l'eau au moustique » : retourner et vider les contenants d'eau après la pluie ou les remplir avec le sable mis à disposition.

Une commission citoyenne va être créée pour cette lutte : toute idée est bonne à prendre, et plus nous serons nombreux et nombreuses, plus nous serons efficaces lorsque la période d'activité et de développement du moustique reprendra au printemps. N'hésitez pas à nous rejoindre le **jeudi 27 novembre de 10h à 11h** à la mairie, pour une réunion d'échange.

D'autres actions vont suivre : ateliers de fabrication et d'installation de nichoirs et abris à prédateurs (chauve-souris, mésanges, hérissons), pose de pièges à moustiques, actions d'information et de sensibilisation auprès des habitants et des professionnels.

Le moustique tigre c'est l'affaire de tous et toutes, si tout le monde s'y met, nous pourrons limiter sa prolifération.

Contact : **Isabelle Girard** (agente municipale) et **Gentiane Vernay** (élue) : secretariat@mens.fr.

* Agence régionale de santé

GARE AU FRELON ASIATIQUE !



Début octobre, un nid de frelons asiatiques a été repéré au Rucher partagé, près des jardins des Planches, et détruit.

On assiste cette année à une recrudescence de la présence de ce frelon, à Mens et plus largement dans le Trièves.

Rappelons qu'il présente un danger pour la population en cas de piqûres et qu'il fait de gros dégâts sur les ruchers, en s'attaquant aux abeilles, l'une de ses principales proies.

IL EST ENCORE TEMPS D'INTERVENIR :

➔ en signalant la présence d'un nid au Groupement de défense sanitaire des abeilles (GDSA) Auvergne Rhône-Alpes :

www.frelonsasiatiques.fr (attention à ne pas confondre avec d'autres sites)

➔ si vous observez un nid dans l'espace public, en vous adressant au secrétariat de la mairie qui fera intervenir une entreprise spécialisée pour sa destruction (si le nid est sur un terrain privé, les propriétaires doivent faire intervenir une entreprise directement)

Contrairement à l'abeille domestique, seules les reines passent l'hiver, en s'abritant dans la moindre anfractuosité. Ce sont ces reines fondatrices qui créeront de nouveaux essaims au printemps. Un essaim produit ensuite 200 reines fondatrices, il est donc essentiel de réaliser des campagnes de piégeage, particulièrement au printemps car elles sont alors seules à voler. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans le TUM de février prochain.

À NE PAS CONFONDRE

Ce frelon est facilement reconnaissable car noir avec une seule bande orange sur l'abdomen.



UN TEMPS DE RÉFLEXION SUR LE LANGAGE

Le 29 septembre 2025 a eu lieu à la mairie, à l'initiative de la commission municipale « Égalité de genre », une formation/réflexion sur l'évolution de la langue française vers une plus grande inclusion, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Cette formation était à destination de l'ensemble des élus et élues, du personnel de la mairie et des membres de la commission « Égalité de genre » et du comité de rédaction du TUM.

La langue reflète la société et véhicule des stéréotypes, force est de voir qu'en français le masculin prédomine dans nos représentations mentales : dans la phrase *Les pompiers accourent*, voit-on qu'il y a des femmes ?

Longtemps façonnée par des académiciens hommes à leur avantage, la langue évolue.

En 1984 a été créée une *Commission de féminisation des noms de métier et de fonction* avec la volonté de renforcer le rôle des femmes dans la vie publique. Mais on note la difficulté qui existe encore à féminiser les noms de métiers. Professeure est encore préféré à professeuse bien que la marque du féminin ne s'entende pas à l'oral. Aviatrice est admis mais autrice peine à se généraliser, de même peintresse ou poétesse qui pourtant sont des mots très anciens. Une petite fille devrait se sentir autorisée à se rên-

ver chirurgienne, pompière ou mairesse.

Pour ce qui est de l'écriture, sans aller jusqu'au point médian très décrié, il est possible de veiller à employer la double flexion, *le document sera distribué aux étudiants et aux étudiantes*, ou d'utiliser un mot épïcène, c'est-à-dire de genre neutre, *le document sera distribué dans tout l'établissement*.

L'évolution de la fameuse règle d'orthographe qui veut qu'on accorde au masculin pluriel une suite de mots contenant plusieurs genres est nécessaire (on peut déjà éviter de dire « que ce soit le masculin qui l'emporte », trop discriminant). En attendant, on peut se servir de règles d'accord tolérées bien que non enseignées : l'accord de proximité (*tous les villages et toutes les villes médiévales*), l'accord de majorité (*une promotion d'infirmières*), ou l'accord d'importance (*les élèves et mes deux filles sont venues*), qui existaient autrefois.

Cette formation nous a montré que la langue est vivante et que nous pouvons la faire évoluer doucement vers plus d'égalité. Afin de ne pas stigmatiser. Afin d'éviter de figer les inégalités de genre, notamment dans l'accès aux métiers et dans les évolutions des carrières professionnelles.

À nous de jouer !

LA COMMISSION « ÉGALITÉ DE GENRE »

UNE PROPOSITION DE LECTURE DE LA COMMISSION « ÉGALITÉ DE GENRE »

Après une série de recommandations d'albums jeunesse, puis de livres ados, la commission pour l'égalité de genre vous propose une sélection d'ouvrages pour public plus mature -ado/adulte-, pour faire reculer ensemble nos stéréotypes de genre !

Le cerveau pense-t-il au masculin ?

Autrices et auteur : Ute Gabriel, Pascal Gygax, Sandrine Zufferey

Éditions : Le Robert, 2021

Le cerveau pense-t-il au masculin ? est un livre qui nous a été recommandé par une doctorante en linguistique dont les parents habitent Mens. Il est écrit par trois spécialistes en (psycho) linguistique : Pascal Gygax, Sandrine Zufferey, et Ute Gabriel.

Le livre reprend plus de 20 ans de recherche en linguistique et psychologie sur les liens entre la langue que nous parlons et notre façon de penser



On s'intéresse notamment à la question du masculin générique : la fameuse phrase apprise à l'école « le masculine l'emporte sur le féminin », et à beaucoup d'autres questions autour du lien entre genre et langage.

Le livre a été pensé et écrit pour que tout le monde puisse s'y retrouver, et pour que les résultats qui nous viennent de la recherche puisse nourrir le débat public.

Les idées reçues sont décortiquées et le livre apporte des réponses scientifiques, le tout vulgarisé pour rester accessible à toutes et tous. Vous trouverez aussi des petites expériences à faire avec vos proches, et des outils qui vous permettront d'aller plus loin si vous le souhaitez.

Il est disponible à la médiathèque de Mens.

Bienvenue à la prochaine réunion de la commission pour échanger sur les lectures et beaucoup d'autres sujets concernant l'égalité de genre, le **18 novembre de 13h30 à 14h30** en mairie :

secretariat@mairie-de-mens.fr

LA COMMISSION « ÉGALITÉ DE GENRE »



APPEL AUX DONS POUR LA RESTAURATION DES TROIS FONTAINES DE MENS



La commune de Mens engage un projet ambitieux : restaurer ses trois fontaines, inscrites au titre des Monuments Historiques depuis 1961. Érigées entre 1800 et 1810, elles présentent aujourd'hui d'importants désordres liés au vieillissement des matériaux, au manque d'entretien et à d'anciennes restaurations hasardeuses. Cette opération vise à préserver durablement ces monuments emblématiques du Trièves et à leur redonner leur éclat d'origine.

Nichée entre le Vercors et le Dévoluy, Mens se distingue par son riche passé commerçant.

Dès le XIII^e siècle, la ville accueillait chaque samedi un marché animé et des foires autour de la halle et des fontaines, véritables points de rencontre pour les habitants. Sous l'impulsion de M. Pelissier, premier maire après la Révolution française, des conduites en grès furent installées pour alimenter les nouvelles fontaines, qui devinrent vite indispensables à la vie quotidienne. Témoins d'une histoire locale vivante, elles continuent aujourd'hui d'incarner l'identité de la commune.

Ces trois fontaines représentent bien plus qu'un décor : elles sont la fierté des habitants et contribuent à l'attractivité culturelle et touristique du territoire. Leur restauration est un projet partagé, qui ne pourra aboutir sans la mobilisation de tous. La commune de Mens fait appel à la générosité des habitants, des amis du patrimoine et des mécènes pour accompagner cette démarche. Contribuer, c'est préserver l'histoire, embellir le village et transmettre aux générations futures un patrimoine unique.

Un appel aux dons est donc lancé avec la Fondation du patrimoine afin de restaurer cet édifice. Le montant des travaux prévus à ce stade atteint 200 300 €.

L'appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de projets patrimoniaux, mémoriels et historiques. La Fondation du patrimoine fera parvenir à chaque donateur un reçu fiscal.

Faire un don : www.fondation-patrimoine.org/103687

Fondation du Patrimoine / Délégation Rhône-Alpes

Fort de Vaise

27, bd Saint-Exupéry – 69009 Lyon

rhonealpes@fondation-patrimoine.org

Pour tous renseignements : secretariat@mens.fr



TRAVAUX SUR LES CHEMINS ET ACCÈS COMMUNAUX

Récemment des travaux d'entretien et de réfection ont été effectués par la commune sur les différents chemins.

C'est le cas de la piste d'accès au pique-nique de Baret en coopération avec l'ONF.

La Ronde de Châtel, adaptée PMR, située également à Baret a été remise en état à la suite de dégradations volontaires.



Le chemin de liaison entre les Levas et Beaumet a été réouvert à la circulation de

véhicules légers (3.5 t maximum), après 2 années de fermeture à la suite d'un glissement de terrain occasionné par un camion.

En dehors des travaux d'entretien, les dégradations volontaires ou accidentelles sur ces chemins communaux auraient pu être évitées avec un peu de bon sens ou de civisme.

MARC DOLCI



LA MARCHE ROSE DU 11 OCTOBRE

De nombreuses et nombreux participant(e)s se sont retrouvé(e)s devant la Mairie de Mens vêtu(e)s de rose, samedi 11 octobre pour un rendez-vous désormais inscrit dans nos activités automnales.

Malgré le soleil qui peinait à percer, les visages étaient rayonnants, et quand la musique du Madison a retenti, toute la place du marché s'est mise en mouvement.

85 marcheuses et marcheurs, petit(e)s et grand(e)s ont parcouru soit 4, 5 km, soit 6,5 km en direction de Beaumet.



Le soleil est arrivé devant la Mairie en même temps que les premières personnes qui ont pu de suite profiter du verre de l'amitié offert par la mairie.

Cette année, le montant des inscriptions et des dons s'élève à 480 €, qui ont été remis à l'Association « Rose altitude ». Cette association, basée à La Mure, œuvre pour le dépistage, la prévention et la recherche dans la lutte contre les cancers féminins et accompagne les femmes qui en sont atteintes.

Un grand merci aux membres de cette association, à la Mairie de Mens, aux commerçants qui ont participé en parant leurs vitrines ou leurs étals, au CCAS et aux membres de la Commission Vie Quotidienne qui se sont fortement impliqués pour la réussite de cette manifestation.

POUR LA COMMISSION VIE QUOTIDIENNE.
DANIELLE MONTAGNON



La Commission « Vie quotidienne » de la commune de Mens et l'association « Rochasac » se sont, cette année encore, associées pour participer au Téléthon **le samedi 6 décembre..**

Dès 8 h vous serez accueilli(e)s sous les barnums installés entre le « Petit Marché » et « Roues libres ».

Du boudin, des pommes cuites ainsi que du vin chaud et du café seront proposés à la vente.

Les bénéfices de ces ventes seront intégralement reversés à l'AFM (Association Française pour la Myopathie), organisatrice des manifestations nationales. Cette association soutient la recherche sur les maladies rares.

Le jeudi 4 décembre à 13 h30, salle des Sagnes, le « Club Bel Age » organisera également un loto au profit du Téléthon.

DANIELLE MONTAGNON
POUR LA COMMISSION VIE QUOTIDIENNE





3^E ÉDITION DE LA FÊTE DE LA LAINE L'ÉVÈNEMENT PREND DE L'AMPLEUR !

Cette 3^e édition a accueilli de nombreux exposants et de très nombreux visiteurs dès 9H30 le samedi 4 octobre : vente directe de produits, échanges avec les visiteurs, transmission de savoir-faire, démonstrations...

Sur 4 jours ont eu lieu :

- la projection de films et des échanges en présence d'éleveurs et d'artisan(e)s.
- des ateliers sur la teinture végétale, le feutrage, le tissage d'un tapis,
- la visite de la ferme d'Amilières
- la tonte de moutons, la réalisation d'une œuvre collective et d'un jeu de pistes pour les enfants.
- Un atelier TricoThé et CrocheThé qui a réuni petits et grand autour de la pratique du crochet et d'un thé chaud.

L'âne Kiki était à nouveau présent pour transporter dans sa carriole enfants et parents à travers le village.



Photos : © Lisa Châteaugiron

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à cet évènement (Lisa, Giulia, Marie, Fiora, Stéphane, Agnès). Le collectif organisateur, projette de poursuivre cet élan en oeuvrant pour la création d'une filière Laine au sein du Trièves.

JOURNÉE SPORTIVE AU CAMPING



Mardi 7 octobre, nous sommes allés au camping pour faire le courseton et des jeux. Nous avons retrouvé nos copains de Saint-Jean et Châtel. Il y avait plein de gens pour nous regarder et nous encourager. Nous avons couru: les Moyens ont fait un tour et les Grands ont couru 6 minutes.

Après, nous avons pique-niqué tous ensemble.

L'après-midi, nous avons fait des groupes avec les élèves de Clelles, Saint-Maurice-en-Trièves, Châtel-en-Trièves et Saint-Jean d'Hérans. Puis, nous avons fait des jeux: le déménageur, la rivière aux crocodiles, le parachute, la balle assise, le poisson-pêcheurs, l'horloge...

Nous avons passé une bonne journée et nous espérons refaire cette journée, une autre fois.

**TEXTE COLLECTIF DES MOYENS/
GRANDS DE L'ÉCOLE MATERNELLE**



LE CALENDRIER DE L'AVANT-NOËL «GRANDEUR NATURE », 4^E ÉDITION

Ces rendez-vous quotidiens organisés tout au long du mois de décembre, du 1^{er} au 24, réunissent toutes les générations, toujours en extérieur.

Mensoises et Mensois, si l'idée vous réjouit et que vous souhaitez cette année faire partie des personnes qui accueillent devant chez elles ce beau moment de convivialité, annoncez-vous auprès de Mixages. Fin novembre, un calendrier des lieux de rendez-vous quotidiens sera diffusé.

Espace de vie sociale Mixages : 04 76 34 27 02/
accueil.mixages@cdctrieves.fr.

MARCHÉ DE NOËL DE « CUEILLE LA VIE » À L'EHPAD DE L'OBIOU LE SAMEDI 29 NOVEMBRE DE 10H À 18H

Nombreux exposants / au bénéfice de l'animation pour les résidents de l'Ehpad

ROGER BILLET
PRÉSIDENT CUEILLE LA VIE





LE PONT DES PLANCHES ET LE RUISSEAU DE L'HOTE

Etait-ce un pont en planches ? peut-être, mais pas seulement... Voici une partie de l'histoire reconstituée à partir des archives municipales.

Avant un pont, un ruisseau capricieux appelé **Lauste**, ou le **Poistou**. Pour le premier nom, on devine le Lot, comme en Occitanie. Pour le second c'est plus mystérieux.

« Dans tous les temps [...] et en général sur tous les points du ruisseau, des chaussées, barrages ou réservoirs avaient été établis par les propriétaires riverains dans le but de diminuer la rapidité des eaux, accélérées par la pente du terrain, et de s'opposer ainsi aux dégradations qu'elles occasionnaient.

« Le 19 mars 1709 au lieu de Mens dans la maison consulaire, [...] baille à honnête Antoine Bonniot, entrepreneur en fortifications à bâtir, habitant au Monestier de Clermont, [...] **à savoir :**

- faire une chaussée sur le ruisseau de Poistou, ou de Lauste [...]

- et y plantera 9 piliers de chêne avec le mouton ferré [...] au moins de la longueur de 12 pieds, 6 pieds en terre et 6 dehors,

- et posera 4 autres piliers au-dessous de la dite chaussée,

- et attachera 4 plate-bandes ou tirants de chêne ou pin pour relier 4 des piliers de ladite chaussée et ceux qui seront dedans le milieu lesquels plates-grandes sortiront au-devant de ladite chaussée quatre pieds aussi bois chêne lesquels piliers seront ferrés au bout.



voici le genre d'assemblage qui a été fait...

- on fera un pavé de fort grosses pierres où l'eau tombe, et dans toute la largeur du ruisseau et de la largeur d'une toise et deux pieds.

- Il est nécessaire de garnir ladite chaussée de **pièces plates** soit sapin ou pin bien crochétées aux piliers et qu'elles le touche et que le bout des pièces débordent de 3 pieds les deux piliers des deux extrémités.

- garnira le dedans de ladite chaussée de fascines ou gros peupliers ou saules »

Sera permis au sieur Bonniot de prendre les pierres du chazal de M. de Ferrières¹ »

Lesquels ouvrages seront faits et parfaits entre hier et la St-Jean-Baptiste prochaine à rendre à dite date.

Et voilà, ces pièces plates de bois, n'est-ce pas des planches ? et ces piquets de bois, des poteaux ?



Au même endroit, le foulon, une histoire conflictuelle

« En 1756 M.de Villeroy², seigneur de la terre de Mens, concéda à un particulier du lieu la faculté d'établir un foulon³ sur les bords du ruisseau de l'Hote. Cette construction eut lieu en 1760 et 1792. [...] les eaux nécessaires pour le mettre en activation étaient conduites à l'aide d'un barrage et d'un **béal en bois soutenu par des piquets**. Le 28 brumaire an VII (1799), le sieur Luya l'acheta avec toutes les dépendances au prix de 5000 Francs. De 1816 à 1834 un long conflit, avec le sieur Luya, obligea la commune à s'imposer deux ans pour payer l'indemnisation **5143⁴ francs**.

En 1886 la mairie fait faire une série de barrages transversaux et longitudinaux pour stabiliser les berges du ruisseau.

Sources :
ADI 20 226 11 contentieux
AM Mens

1. Ce chazal pourrait être la tour près du rempart
2. Dernier des successeurs de Lesdiguières
3. Un foulon pour laver et blanchir les toiles de chanvre
4. Environ 25 000€ selon le convertisseur INSEE

LA RURALE REPREND DU SERVICE CETTE ANNÉE

Après un Cabaret d'hiver réussi, soutien au festival, écrin de belles rencontres artistiques, et souffle bien-fêteur de milieu d'hibernation, votre dévouée équipe de La Rurale a décrété la pause pour 2025.

Quelle riche idée !

Ayant rassemblé ses forces et sa motivation, et pour vous concocter une nouvelle édition en 2026, plus joyeuse et plus farfelue que jamais, la Rurale estivale vous invite à venir vous joindre à elle, pour participer à faire vivre les rues de Mens et du Trièves.

Car **La Rurale** ne vit que pour **ne pas que la Rue meure**....ne l'oublions pas !

Alors, à votre mesure et selon vos envies, pour suivre de grands élans intérieurs, ou pour ajouter une petite pierre à ce grand édifice, venez rejoindre les rangs de notre équipe active de bénévoles engagés dans le prochain festival d'été de La Rurale!

Car plus on est de fous, moins on trime !

On se rassemble pour que la rue ne meure pas, avec l'équipe de La Rurale à la salle Obiou de l'Espace Culturel de Mens Le 25 novembre à 18h30



DEUX MOMENTS COLLECTIFS AVEC EN NATURE SIMON-E JOURNÉE DES ADHÉRENTS ET BÉNÉVOLES dim. 16 novembre, de 13h30 à 16h30



« Vin chaud, land-art d'automne et confection de vos petits cadeaux de Noël ».

Et si vous souhaitez partager un savoir-faire, une histoire, un tour de magie, une chanson, ce que vous voulez, c'est bienvenu !!

Pour adhérer, contactez-nous :

asso.ennaturesimone@gmail.com / 06 99 72 71 81

CHANTIER PARTICIPATIF
« CRÉATION DU CANAPÉ FORESTIER »
dim. 30 novembre ou dim. 7 décembre,
selon la météo, à partir de 10h.
Convivialité, travaux collectifs, visite du lieu.



MUSIQUE EN OBIYOU VOUS INFORME



1/ L'Assemblée générale de MEO

Aura lieu le vendredi 21 novembre à 18h30 à l'espace culturel de Mens.

Des infos, des surprises pour les adhérents et les non adhérents ! / Tel : 06 10 27 94 03

2/ Atelier harmonica avec Guillaume le samedi 8 novembre à Mens à la salle de MEO

- Le matin initiation 3h

- L'après-midi : pour les pratiquants 3h

Guillaume Vargos : 06 38 73 63 98

3/ Atelier la lutherie sauvage avec Gaël un week-end entier, les 29-30 novembre pour adultes, ados, enfants accompagnés, à Mens à Bombyx :

Découverte sommaire de l'acoustique, expérimentation de la fabrication de différents instruments communs pour jouer de la musique et s'amuser.

Gael Bouyer : 06 28 23 94 20

Et notre **soirée de gala** des professeurs et amis de MEO: le **13 décembre** à la grange du Percy.

Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux (Ateliers parents-enfants).

➤ Mercredi 5 **Atelier d'éveil musical** avec **Laurent Cabané** à Mixages, accueil à partir de 9h30, atelier de 10h à 11h (**sur inscription**)

➤ Mercredis 12 et 26 **Temps de jeux et d'échanges** à Mixages, jusque 11h30, arrivée libre à partir de 9h30

➤ Mercredi 19 **Animation lecture** à la médiathèque du Percy, accueil à partir de 9h30, animation par une bibliothécaire de 10h à 11h, exploration libre ensuite (**sur inscription**)

Contact : tdparents@laposte.net / 07 56 13 64 34

www.tempsdparents.org

STAGE LUDIQUE MULTI-ACTIVITÉS À L'ATELIER DE RABOT COPEAU

Du **mardi 18** au **vendredi 21** Novembre
de 14h à 17h30

Apprendre : le sciage, le rabotage, le perçage et les assemblages simples pour aboutir une réalisation d'objets usuels en bois.

Stage : 80€ + adhésion libre

Inscription par mail : stagecopo@emailasso.net



CINÉMA

Dimanche 2 novembre : « Moi qui t'aimais »

Drame de Diane Kurys, 1h58.

avec Roschdy Zem, Marina Fôis, Thierry de Peretti

**Dimanche 16 novembre : « Météors »**

Comédie dramatique de Hubert Charuel, Claude Le Pape, 1h48.

avec Paul Kircher, Idir Azougli, Salif Cissé

A l'amphithéâtre du collège à 18h30, entrée par le parc du crocodile.Pour tout renseignement, consulter l'affichage et le site www.ecranvagabond.fr

Séance suivante le 30 novembre.

Organisé par Prochaine Sortie et l'Ecran Vagabond du Trièves
Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit (enfant et abonnement) : 3,50€Abonnement : 7€ / prochainesortie.mens@gmail.com

Trièves RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

BIBLIOTHÈQUE DE MENS

HORAIRES D'OUVERTURE

- LUNDI > 16h-19h
- MERCREDI > 9h-12h30 / 14h-18h
- JEUDI > 16h-19h
- SAMEDI > 9h-12h30

Tél. : 04 76 34 60 13
mediatheque.mens@cdctrieves.fr
www.cdctrieves.fr

**MIXAGES**

ESPACE DE VIE SOCIALE

MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES**AGENDA MIXAGES NOVEMBRE 2025**

**MARDI 4, 18, 25 NOVEMBRE
2 ET 9 DÉCEMBRE**
**SE RECONSTRUIRE
APRÈS UN DEUIL**
9H30 - 11H30
CHICHILIANNE
(SALLE DU CONSEIL)

CYCLE DE 5 ATELIERS POUR SE PRÉPARER AU
DEUIL, ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS LA PERTE
D'UN PROCHE, ET/OU SE RECONSTRUIRE.
ANIMÉ PAR UNE PSYCHOLOGUE.

POUR PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS.
COVOITURAGE POSSIBLE DEPUIS MENS ET CLELLES
GRATUIT - INSCRIPTION À MIXAGES

LUNDI 3 NOVEMBRE
LE REPAS D'ISABELLE
VENEZ CUISINER AVEC DES
HABITANTES À MIXAGES
DÈS 9H OU JUSTE POUR DÉJEUNER.



DU 3 AU 30 NOVEMBRE
VERNISSAGE
JEUDI 14 NOVEMBRE À 18H
JUST A COPY
DE PHILIPPE MONCADA
DU LUNDI AU VENDREDI
(SAUF MERCREDI)
DE 9H - 17H À MIXAGES



SAMEDI 22 NOVEMBRE
**COVOITURAGE DE MENS POUR
LE THÉÂTRE LE POULAILLER**
DÉPART À 18H45
"ET QUE TU TE PORTES BIEN"
PIÈCE RADIO-SCÉNIQUE DE LÉA PROMAJA
AVEC ANNE DE BEAUVOIR
INFO ET INSCRIPTION INDISPENSABLE POUR
LE COVOITURAGE AUPRÈS DE MIXAGES.
ACHAT DES BILLETS POUR LE SPECTACLE
DIRECTEMENT AU POULAILLER.

VENDREDI 7 ET 21 NOVEMBRE
LA TABLÉE
10H - 14H30 À MIXAGES
VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS ET BESOIN DE
SORTIR DE CHEZ VOUS ? REJOIGNEZ-NOUS
2 VENDREDIS PAR MOIS POUR CUISINER
ENSEMBLE (LE RYTHME EST ADAPTÉ) ET
PASSER UN MOMENT CONVIVIAL.
ON VIENT VOUS CHERCHER CHEZ VOUS SI
BESOIN.
INFOS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DE SLAVICA :
07 82 07 82 36

SAMEDI 15 NOVEMBRE
**COMMENT CUISINE-T-ON EN
TEMPS DE DISETTE, DE CRISE,
DE DÈCHE ?**
10H30 : ATELIER CUISINE ET REPAS
14H : VISITE GUIDÉE AU MUSÉE
"TRIÈVES 39-45, VIVRE, S'OPPOSER,
ESPÉRER".
AVEC L'ASSO. DES AMIS DU MUSÉE
GRATUIT - SUR INSCRIPTION

153 rue Docteur Senebier - 04 76 34 27 02 - accueil.mixages@cdctrieves.fr - www.cdctrieves.fr

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.

Lors du conseil municipal du 23 septembre 2025, les membres du conseil d'administration de l'entreprise à but d'emploi « PEPS Trièves » nous ont présenté un point de situation. C'est l'occasion pour nous de rappeler combien ce projet est important pour le territoire comme pour les chômeurs longue durée. Aujourd'hui encore la structure est dans une phase de développement et de recherche de son équilibre. Il est nécessaire, pour sa pérennité, qu'elle intègre que les aides publiques se raréfient et il est essentiel que ses activités répondent aux besoins des habitants, des entreprises et associations ainsi que des collectivités locales. Parmi les pistes, étudiées aujourd'hui par le nouveau conseil d'administration, figurent des services à la personne qui ne sont pas pourvus par les organismes tels que l'ADMR... Nous invitons, les habitants notamment, à recenser leurs besoins concrets non pourvus et à en faire une remontée à la structure.

Nous souhaitons également vous faire un retour sur les délibérations soumises au conseil municipal qui portent sur de sujets engageant la commune pour les années à venir.

Nous avons validé les délibérations financières ajustant certains postes de dépenses des budgets eau et assainissement ainsi que du budget général sans impact sur leur équilibre global. Nous avons voté contre une délibération d'augmentation des dépenses sur le budget hébergement et accueil touristique.

S'agissant du personnel de mairie, nous avons voté les décisions de remplacement de postes, qui n'augmentent pas les effectifs communaux. Cependant, nous n'avons pas validé la décision d'augmenter en 2025 la masse salariale de 17000 €, alors que, depuis 5 ans, celle-ci a déjà augmenté de plus de 50 %. Nos demandes répétées d'éclaircissement sur le sujet n'ont pas reçues de réponses. Nous rappelons que cette si-

tuation hypothèque durablement les capacités d'investissements de la commune.

Compte tenu de la problématique logement sur le Trièves en particulier pour les jeunes en début de carrière, nous avons voté favorablement pour la création d'une taxe sur les logements vacants. Ce d'autant, qu'il existe, aujourd'hui à la CCT, un dispositif d'accompagnement à la remise sur le marché des logements privés avec un conseiller France rénov à Clelles depuis le 1^{er} septembre et un chargé de mission au développement de l'offre de logement public et privé. Nous avons également validé la participation de la commune à la librairie La Palpitante à hauteur de 1000 € considérant l'importance pour le territoire et pour la commune de Mens d'une librairie de qualité. Ceci s'inscrit dans notre volonté de maintenir et favoriser l'installation des commerces, services et artisans répondant aux besoins de notre territoire, facteurs d'emplois et de dynamisme.

Nous avons refusé de valider une subvention « leader » pour un projet de « sécurisation des routes à Mens en partenariat avec l'association terrain vague ». En effet, le dispositif leader, mis en place il y a 4 ans, a vocation à dynamiser les zones rurales ; la position de la communauté de communes est de prioriser ces financements sur les créateurs d'activités et les associations qui ont plus de difficulté à obtenir des financements, pour exemple PEPS accompagné par les fonds Leader. D'autres dispositifs existent pour l'aménagement et la sécurité des routes.

La dernière délibération, évoquée ici, concerne le projet de tiers lieu engagé depuis plusieurs années pour donner suite à l'achat de la trésorerie par la Commune. Nous avons suivi ce projet régulièrement et nous sommes favorables à sa réalisation. Nous nous interrogeons, cependant, sur son plan de financement pas encore finalisé alors que le début des travaux est prévu début 2026.

HOMMAGE A MARYLINE CURTIL

La disparition prématurée de Maryline Curtil, maman de Marine notre secrétaire de mairie, nous a tous beaucoup attristés.

Cette enfant du pays qui a fréquenté l'école, le collège de Mens était connue et estimée. Elle faisait aussi la fierté de ses parents, Suzanne et Alain, deux piliers de la vie mensoise. Son sourire, sa gentillesse, sa joie de vivre en faisaient une personne très agréable à rencontrer.

Son combat contre la maladie mérite le plus grand respect. Pendant de longues années, elle a lutté avec un courage sans pareil et elle n'hésitait pas à évoquer sa maladie. Les hommages poignants qui lui ont été rendus lors des funérailles ont montré, si besoin en était, de l'amour, de l'affection, de l'amitié dont elle a su entourer sa famille et ses proches.

A sa maman Suzanne, son époux Michel, ses enfants Marine et Maxime et toute sa famille, nous tenons à exprimer nos plus chaleureuses condoléances.



* De 150 à 200 mots
1500 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

Ce petit mot pour remercier les personnes bénévoles qui rouvrent et entretiennent les sentiers autour de Mens
Bravo et merci !

ALAIN FAURE « JUJU »



Chers Mensois, Mensoises

Nous cherchons activement un boulanger-pâtissier pour reprendre la boulangerie (ex : le fournil de Pierre-Éric) afin que vous, habitants du Trièves puissiez bénéficier de pains et pâtisseries artisanales.

Le local comprend :

- 1 espace de vente de 32m² avec vitrine, banques réfrigérées, clim.
- 1 cuisine équipée
- 1 vestiaire et sanitaire
- 1 bureau
- 1 laboratoire de production de 130 m² avec four professionnel, chambres froides...

Un appartement peut être loué également au-dessus du local.

Si vous êtes intéressé, ou si vous connaissez quelqu'un qui connaît quelqu'un, voir même le facteur du cousin de votre voisin...

Appelez-nous ! On prend toutes les pistes.

Tél : 06-74-90-90-04

S. LONGO



Mairie : 04 76 34 61 21

secretariat@mens.fr

<http://www.mairie-de-mens.fr>

Ouverture au public : du lundi

au vendredi de 9h à 12h

Déchetterie : lundi, mercredi, samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

Médecins : 04 76 34 65 74

Infirmières : 04 76 34 61 59

Kinés :

à la maison de santé : 04 12.05.58.20

Pascaline Péchoux : 06 18 05 39 91

Diététicienne - Naturopathe :

Charlotte Grangier : 06 58 03 24 19

Pharmacie : 04 76 34 61 24

Psychomotriciennes :

Anne-Laure Daguzé : 06 72 35 22 30

Lison Moeglé 06 02 13 66 36

Ergothérapeute :

Océane Fulcrand : 06 72 23 49 76

Orthophonistes :

Adeline Charlat : 07 69 42 25 42

Manon Joubert : 06 41 98 53 03

Gentiane Vernay : 06 95 69 61 14

Ostéopathe :

Olivier Pugniet : 06 72 79 12 73

Psychologues :

Charles Aimard : 06 36 38 08 68

Lison Demartini : 07 43 29 45 64

Jehanne Rutten : 07 87 20 64 02

Marianne Simond : 04 76 34 49 79

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

EHPAD : 04 76 34 80 00

Relais petite enfance : 06 79 24 97 18

P'titous du trièves : 04 76 34 86 98

École maternelle : 04 76 34 60 44

École élémentaire : 04 76 34 60 86

Collège : 04 76 34 62 02

Maison du département

France services : 04 80 34 85 00

Communauté de communes :

04 76 34 67 66

/// Décès :

/// *L'équipe municipale adresse ses condoléances aux familles et proches.*

M. LESCURE Lucien décédé le 18 octobre 2025

Une nouvelle principale pour le collège

Depuis la rentrée de septembre, Fanny Daloux est la nouvelle principale du collège du Trièves.

Auparavant proviseure adjointe au lycée de Bourgoin-Jallieu, elle se réjouit de trouver ici une équipe dynamique et investie, qui a en grande partie été renouvelée ces dernières années : Manon Weisbrod, conseillère principale d'éducation, est arrivée l'an dernier, comme l'infirmière Laurianne Girard ; et Cécile Chicouard a rejoint l'équipe cette année comme intendante. Amélie Mothion a pris le poste de secrétaire de direction, laissant sa place de secrétaire de gestion à Grégory Musilli.

Ce nouveau poste est pour Fanny Daloux l'occasion de responsabilités supplémentaires. « *À la tête d'un établissement dans lequel il n'y a pas de principal adjoint, on est amené à intervenir dans tous les domaines, c'est très riche.* » La section « sport nature » et l'internat sont les deux spécificités du collège, et apportent l'occasion d'une mixité. « *Nous réfléchissons à réorganiser le fonctionnement de l'internat, notamment en impliquant davantage les internes dans la vie quotidienne, par exemple la préparation du petit déjeuner.* »

Fanny Daloux est très attachée à développer des partenariats pour continuer à ouvrir le collège sur le territoire : travail avec l'espace de vie sociale Mixages (Esther Candela intervient 2 fois par semaine au collège), avec le Centre de Santé Sexuelle de La Mure, lien avec la Maison de santé (notamment pour les 20 internes)...

« *C'est un collège à taille humaine (8 classes avec une moyenne de 25 élèves par classe), on est vite dans l'échange. Les familles sont très présentes et impliquées.* »

Le 9 octobre au eu lieu le 1er café des parents, réunissant une partie du personnel du collège, des professeurs et des parents, pour créer du lien entre les différentes personnes qui interviennent auprès des collégiens et collégiennes. De nombreuses familles étaient présentes.

La collaboration avec les écoles élémentaires est aussi essentielle : chaque semaine des temps de « Devoirs faits » sont assurés par deux enseignant-es de l'école de Mens, avec deux enseignants du collège. Les élèves de CM1 et CM2 ont accès à la salle informatique du collège. Cela contribue à la liaison école-collège.

Le constat que fait M^{me} Daloux en arrivant est que certaines problématiques sont les mêmes que dans les grandes villes : téléphones portables, puffs (cigarettes électroniques dont la vente est interdite)... « *Ce qui change c'est qu'ici à Mens, on peut travailler avec les parents, qui sont à l'écoute et concernés.* »

Le collège travaille avec la mairie, notamment pour la formation des délégués, et pour mettre en place des « mesures de responsabilisation », en alternative à certaines sanctions d'exclusion temporaires de l'établissement. En cas de manquement au règlement, des travaux utiles à la collectivité pourraient s'y substituer, ce qui est davantage responsabilisant.

L'éloignement géographique (donc le coût des transports), et le fait que les enseignants exercent tous dans plusieurs collèges, sont parfois des freins dans la mise en place de projets, mais M^{me} Daloux est déterminée, avec l'aide de son équipe, à mettre en place des projets allant dans le sens du vivre ensemble et de la réussite pour tous et toutes.

Nous lui souhaitons une bonne arrivée à Mens !

GENTIANE VERNAY

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Le 25 novembre à 18h30

N° de permanence de la Mairie en cas d'urgence : 06.79.07.63.18

UN TEMPS D'ÉCHANGE
avec les habitant-e-s
à chaque
conseil municipal



DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE DÉCEMBRE : 12/11/25. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr